

**Protocole de Montréal  
relatif à des substances  
qui appauvrissent  
la couche d'ozone**

Distr. générale  
18 octobre 2022  
Français  
Original : anglais

---

**Trente-quatrième Réunion des Parties au  
Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone**  
Montréal (Canada), 31 octobre–4 novembre 2022  
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire du segment  
préparatoire\*

**Questions administratives : budget du Fonds  
d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal et  
rapports financiers**

**Projets de budget pour 2023 et 2024 du Fonds d'affectation  
spéciale pour le Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone**

**Proposition de révision du budget approuvé pour 2022 du Fonds  
d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal relatif  
à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

**Note du Secrétariat**

**Additif**

**I. Introduction**

1. La présente note est un additif au document UNEP/OzL.Pro.34/4.
2. Au moment de l'établissement des budgets pour 2023 et 2024, le Secrétariat n'a pas jugé nécessaire de proposer une révision du budget approuvé pour 2022 pour les raisons invoquées au paragraphe 2 du document UNEP/OzL.Pro.34/4. Toutefois, ayant tenu avec succès des réunions en présentiel en juillet 2022, à savoir la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal et la soixante-huitième réunion du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, et ayant reçu une estimation des coûts de la trente-quatrième Réunion des Parties et de ses réunions connexes, le Secrétariat s'attend à ce que les dépenses estimatives de certaines catégories puissent dépasser le seuil autorisé de 10 %. En conséquence, il a jugé prudent de proposer une révision du budget pour examen par les Parties.
3. La section II de la présente note expose la proposition de révision du budget, tandis que l'annexe présente de façon détaillée le projet de budget pour 2022.

---

\* UNEP/OzL.Pro.34/1.

## II. Budget révisé pour 2022

4. Le projet de budget révisé pour 2022 reste dans le cadre du budget approuvé de 5 885 129 dollars, comprenant des activités financées par le solde de trésorerie, avec les ajustements ci-après :

a) **Baisse** de 319 115 dollars du budget alloué aux traitements, indemnités et prestations des fonctionnaires, le poste de Secrétaire exécutif(ve) adjoint(e) étant encore vacant. Le processus de recrutement pour ce poste a été achevé au cours de la deuxième semaine de septembre et l'intégration du (de la) candidat(e) sélectionné(e) est en cours. Le (la) Secrétaire exécutif(ve) adjoint(e) devrait entrer en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

b) **Baisse** de 4 449 dollars du budget alloué aux services de consultants ;

c) **Baisse** de 57 075 dollars et de 2 608 dollars, respectivement, des budgets alloués aux dépenses de fonctionnement et à la sensibilisation du public. Avec le retour du personnel au bureau à compter d'octobre 2022, il est nécessaire de remplacer une partie du mobilier et du matériel anciens afin d'adopter la « nouvelle façon normale » de travailler. Le Secrétariat a toutefois choisi de faire des économies sur le budget des dépenses de fonctionnement pour faire face à une augmentation imprévue des coûts des services des réunions et éviter ainsi que le budget total approuvé soit dépassé ;

d) **Augmentation** de 325 849 dollars du budget alloué pour les services de conférence, résultant des éléments ci-après :

- i) Une augmentation exponentielle des frais de voyage en avion après la pandémie. Les vols disponibles sont moins nombreux qu'avant la pandémie et il n'y a pas toujours de tarifs réduits ;
- ii) Il y a eu un changement au niveau de l'agence de voyage de l'ONU juste avant la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Cette transition a provoqué des retards dans le traitement des tickets, entraînant des coûts plus élevés ;
- iii) En l'absence d'une proposition d'accueillir la trente-quatrième Réunion des Parties, le budget approuvé pour la réunion a été fondé sur l'hypothèse selon laquelle celle-ci serait tenue à Nairobi. Toutefois, au début de l'année 2022, en consultation avec les Parties, il a été décidé que la réunion se tiendrait à Montréal (Canada). Le changement de lieu a entraîné des coûts supplémentaires ;
- iv) En raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui étaient maintenues en 2022 dans certains pays, le Secrétariat a prévu des plateformes de réunion en ligne pour la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et la trente-quatrième Réunion des Parties afin de permettre aux Parties concernées de participer en ligne ;

e) **Augmentation** de 3 878 dollars et 38 082 dollars des budgets alloués pour les frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 (Parties visées à l'article 5) et ceux des membres du personnel du Secrétariat, respectivement, pour les raisons invoquées aux alinéas d) i) à iii) ci-dessus ;

f) **Augmentation** de 15 438 dollars du budget alloué pour les activités financées par le solde de trésorerie, principalement en raison du coût de la cinquième Réunion extraordinaire des Parties (voir les alinéas d) i) et ii)). La rubrique budgétaire concernée incluait les coûts des services d'appui aux réunions et des voyages des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5.

## III. Observations finales

5. Le Secrétariat propose la présente révision du budget approuvé pour 2022 pour examen par les Parties. La révision est fondée sur : i) le relevé provisoire des dépenses des réunions tenues à Bangkok en juillet 2022 (quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, soixante-huitième réunion du Comité d'application, cinquième Réunion extraordinaire des Parties) ; et ii) l'estimation des coûts des réunions qu'il a été prévu de tenir à Montréal en octobre 2022 (trente-quatrième Réunion des Parties et réunions connexes). Les coûts réels des deux séries de réunions ne sont pas encore disponibles.

## Annexe\*

## Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : projet de budget révisé pour 2022

### Budget révisé détaillé pour 2022

(en dollars des États-Unis)

		<i>Budget approuvé</i>	<i>Budget révisé</i>	<i>Différence</i>
1100	Traitements, indemnités et prestations	1 691 100	1 371 985	(319 115)
1200	Consultants	85 000	80 551	(4 449)
<b>1300</b>	<b>Coût des réunions</b>			
1321	Coût des services de conférence : réunions du Groupe de travail à composition non limitée	632 000	649 620	17 620
1322	Coût des services de conférence : réunions préparatoires et réunions des Parties	650 000	859 800	209 800
1323	Frais de communication des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 et dépenses afférentes à l'organisation des réunions des groupes	55 000	59 416	4 416
1324	Coût des services de conférence : réunions du Bureau	25 000	33 514	8 514
1325	Coût des services de conférence : réunions du Comité d'application	125 000	210 714	85 714
5401	Dépenses de représentation	25 000	24 785	(215)
	<b>Total partiel : coût des réunions</b>	<b>1 512 000</b>	<b>1 837 849</b>	<b>325 849</b>
<b>3300</b>	<b>Frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5</b>			
3301	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions des groupes d'évaluation	380 000	252 648	(127 352)
3302	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions préparatoires et réunions des Parties	400 000	468 286	68 286
3303	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Groupe de travail à composition non limitée	365 000	430 142	65 142
3304	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Bureau	15 000	15 000	-
3305	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 : réunions du Comité d'application	65 000	62 802	(2 198)
	<b>Total partiel : frais de voyage des représentants et experts des Parties visées à l'article 5</b>	<b>1 225 000</b>	<b>1 228 878</b>	<b>3 878</b>
<b>1600</b>	<b>Voyages officiels</b>			
1601	Frais de voyage du personnel en mission	180 000	219 426	39 426
1602	Frais de voyage du personnel des services de conférence en mission	15 000	13 656	(1 344)
	<b>Total partiel : voyages officiels</b>	<b>195 000</b>	<b>233 082</b>	<b>38 082</b>
<b>4100-5300</b>	<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>			
4100	Matériel consommable	18 000	4 219	(13 781)
4200	Matériel non consommable	25 000	9 895	(15 105)
4300	Location des locaux de bureau	32 000	28 824	(3 176)
5100	Utilisation et entretien du matériel	20 000	9 756	(10 244)
5200	Frais d'établissement des rapports	75 000	69 986	(5 014)

\* Le texte de la présente annexe n'a pas été revu par les services d'édition.

		<i>Budget approuvé</i>	<i>Budget révisé</i>	<i>Différence</i>
5300	Divers	25 000	15 245	(9 755)
	<b>Total partiel : autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>195 000</b>	<b>137 925</b>	<b>(57 075)</b>
5201	<b>Sensibilisation du public et communication</b>	<b>59 900</b>	<b>57 292</b>	<b>(2 608)</b>
	<b>Total : coûts directs</b>	<b>4 963 000</b>	<b>4 947 562</b>	<b>(15 438)</b>
	Dépenses d'appui au programme	645 190	643 183	(2 007)
	<b>Total</b>	<b>5 608 190</b>	<b>5 590 745</b>	<b>(17 445)</b>
	<b>Activités supplémentaires</b>			
5404	Campagne de communication	27 100	26 312	(788)
5407	Poste temporaire de responsable du site Web (P-3)	-	(8 195)	(8 195)
5408	Amélioration des outils en ligne	37 500	37 500	-
5409	Volontaire des Nations Unies (questions scientifiques)	20 000	18 109	(1 891)
5411	Système d'enregistrement et de gestion des contacts	25 000	24 800	(200)
5413	Coût des services de conférence et frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 – cinquième Réunion extraordinaire des Parties	108 930	135 442	26 512
	<b>Total : activités supplémentaires</b>	<b>218 530</b>	<b>233 968</b>	<b>15 438</b>
	Dépenses d'appui au programme	28 409	30 416	2 007
	<b>Total : coûts directs</b>	<b>5 181 530</b>	<b>5 181 530</b>	<b>-</b>
	<b>Total : dépenses d'appui au programme</b>	<b>673 599</b>	<b>673 599</b>	<b>-</b>
	<b>Total général</b>	<b>5 855 129</b>	<b>5 855 129</b>	<b>-</b>